



YACHT CLUB DE FRANCE

## **ASSEMBLEE GENERALE**

**Mercredi 20 mai 2026**

### **PROPOSITIONS DE RÉSOLUTIONS**

#### **Première résolution : Approbation du rapport moral**

L'Assemblée générale approuve le rapport moral du Président délégué de l'exercice 2025.

#### **Deuxième résolution : Approbation du rapport financier**

Après présentation des comptes de l'exercice 2025 par le Trésorier, l'Assemblée générale approuve le rapport financier de l'exercice écoulé.

#### **Troisième résolution : Approbation du projet de budget**

L'Assemblée générale approuve le projet de budget pour l'exercice 2026 et donne délégation au Conseil d'administration pour fixer le montant des cotisations de l'année 2026.

#### **Quatrième résolution : Election des conseillers**

L'Assemblée générale, conformément aux statuts du Yacht Club de France, procède à l'élection des membres du Conseil d'administration.

#### **Cinquième résolution : Pouvoir**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités.